

Deuxième PÉRIODE

(1632-1658)

Gouverneurs:	Administrateurs:
DE CHAMPLAIN (1632-1635).	DE CHATEAUFORT (1636).
DE MONTMAGNY (1636-1648).	DE CHARNY (1656).
D'AILLEBOUST (1648-1651).	D'AILLEBOUST (1657).
DE LAUZON (1651-1656).	

Les Jésuites revinrent au Canada reprendre leurs travaux apostoliques, aussitôt après le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632 ; mais les Récollets, grâce surtout à l'opposition de la compagnie des Cent-Associés, ne purent y revenir qu'en 1670.

Ils retrouvèrent leur couvent et celui des Récollets presque en ruines. Quant à la chapelle de Québec, elle avait été incendiée.

Un des premiers soins de Champlain, à son retour au Canada, en 1633, fut de faire construire, sur le terrain occupé aujourd'hui en partie par la basilique de Québec, la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, qui servit d'église paroissiale pendant un certain nombre d'années.

Les Jésuites fondèrent en 1634, la Résidence de la Conception, aux Trois-Rivières, et celle de Saint-Joseph, dans le pays des Hurons. Ils établirent aussi, à la même époque, une mission à Sainte-Anne du Cap Breton, et une seconde à Saint-Charles de Miscou.

Lorsqu'ils voulaient fonder une Résidence au milieu d'une tribu sauvage, les missionnaires allaient fixer leur demeure dans un village de la tribu. Ils y bâtissaient une cabane, et se mettaient à prêcher l'Évangile à ceux qui consentaient à les écouter. Peu à peu, une petite église se formait autour d'eux. Les néophytes continuaient après leur conversion à demeurer au milieu de leurs compatriotes encore païens, servant Dieu et donnant l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Le village, tout en gardant son ancien nom, recevait des missionnaires celui de quelque saint, sous la protection duquel il était placé. Ainsi, au sein d'une bourgade infidèle, une petite communauté chrétienne naissait, grandissait et finissait par occuper une position solide et importante.

Quelques Hurons étant descendus à Québec pour la traite, dans l'été de 1634, on les fit consentir, après bien des difficultés, à conduire dans leur pays les PP. de Brébœuf et Daniel que le